

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

CABINET DU MINISTRE

N° _____/CRP/MINSANTE/CAB



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

MINISTER'S OFFICE

14 MARS 2025

COMMUNIQUE-RADIO-PRESSE

Le **Ministre de la Santé Publique** informe le grand public que de **fausses informations** circulent actuellement au sujet du paiement des médicaments et services liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme, suite à la suspension temporaire des financements internationaux américains. Le Ministère dénonce fermement ces rumeurs trompeuses et rassure tous les citoyens que les **médicaments et services liés au VIH, à la tuberculose et au paludisme demeurent entièrement gratuits** dans toutes les formations sanitaires publiques et les Organisations à Base Communautaire affiliées à travers le pays.

Comme précédemment communiqué, malgré la suspension temporaire du financement américain, le gouvernement du Cameroun, à travers le Ministère de la Santé Publique, a entrepris des **mesures de mitigation avec des actions immédiates, à moyen- et long-terme** pour garantir la **continuité ininterrompue des services** liés au VIH/SIDA, à la tuberculose et au paludisme. Le Gouvernement demeure résolument engagé à assurer l'accès aux services de prévention, de soins, de traitement et d'accompagnement pour toutes les populations sur l'ensemble du territoire national.

En outre, les exemptions spéciales accordées récemment par le gouvernement Américain viennent en complément aux efforts déjà entrepris par le gouvernement camerounais pour faciliter accès continu et ininterrompu aux services liés au VIH et à la tuberculose durant cette période d'évaluation stratégique en cours. Par ailleurs, le Ministère de la Santé Publique, sous la vision de **Son Excellence PAUL BIYA, Président de la République du Cameroun**, poursuit activement la mise en œuvre de son agenda de **Couverture Santé Universelle (CSU)** afin de renforcer la **durabilité** des services au niveau des programmes de santé publique prioritaires.

Le **Ministre de la Santé Publique** appelle donc le grand public à la sérénité et à ne se fier qu'aux communications officielles du Ministère. Tous les personnels des formations sanitaires et des Organisations à Base Communautaire sont invités à poursuivre leurs activités quotidiennes conformément aux directives nationales, afin d'assurer que tous les **bénéficiaires reçoivent les soins et services sans aucune interruption**.

Tout citoyen confronté à des demandes de paiement illégal pour les services du VIH/SIDA, de la tuberculose ou du paludisme est encouragé à signaler ces incidents aux Délégations Régionales de la Santé Publique ou aux Groupes Techniques Régionaux de Lutte contre le Sida/TB/Paludisme pour des actions appropriées.

Le **Ministre de la Santé Publique** réaffirme **l'engagement indéfectible du gouvernement** à protéger la santé des populations et à garantir que tous les Camerounais continuent de bénéficier des services essentiels de santé sans contrainte financière.

Le Ministre de la Santé Publique



Dr. Manaouda Malachie